

l'installation d'un système d'égouts, une modernisation générale, des modifications aux opérations de traitement, et une ventilation améliorée. Évidemment, cela incombe au nouvel exploitant de l'entreprise, la Bartaco.

On a aussi demandé un relevé des bénéfices et des pertes de la compagnie. J'ai ici les chiffres. Voici pour les bénéfices: 1952, \$210,000; 1953, \$383,000; 1954, \$113,000; 1955, \$60,000; 1956, \$61,000; 1957, \$41,000. Et voici pour les pertes: 1958, \$161,000; 1959, \$172,000; 1960, \$147,000. En 1961, la compagnie a réalisé un bénéfice de \$70,000, et en 1962, pour une période de neuf mois, elle a accusé une perte de \$102,000. En 1963, sous la gestion Fleet, elle a réalisé des bénéfices de \$55,000, qui ont été suivis d'une perte de \$136,000, en 1964, d'une perte de \$57,000, en 1965, de bénéfices de \$93,000, en 1966, et d'une perte de \$315,000 en 1967. De septembre 1967, fin de l'année financière de la compagnie, au 5 décembre, elle a accusé une nouvelle perte de \$87,000.

Le député a aussi demandé les noms des administrateurs et des actionnaires. Voici les administrateurs: Robert Mathew Barr, président, J. S. Gairdner, vice-président, John Howard Hawke, Samuel F. Ross, secrétaire, William A. Barr, Clarence W. Leonardi et John Charles Sawchuk.

Les actionnaires sont: R. M. Barr, par l'entremise de Barchild Investments, d'Orillia, J. S. Gairdner, par l'entremise de Glengair Investment, de Toronto; ces deux personnes détiennent 82 p. 100 des actions ordinaires. Il y a aussi quelque 300 autres actionnaires qui détiennent 18 p. 100 des actions ordinaires. On m'a appris que ces 300 actionnaires sont, pour la plupart, des Canadiens.

Au sujet des obligations de la Bartaco, celle-ci s'est engagée à garder l'usine en activité pendant au moins deux ans.

On a demandé quand le ministère avait d'abord appris la nouvelle d'une vente à une société américaine et s'il avait obtenu l'assurance que la propriété canadienne demeurerait inchangée. Il n'y a pas eu de vente à une société américaine, bien qu'on m'ait dit qu'une société américaine de Philadelphie avait offert en février d'acheter 52 p. 100 des actions de cette entreprise. J'ignore pendant combien de temps cette offre sera valide et si elle sera acceptée. L'acheteur n'a pris aucun engagement pour ce qui est de garder exclusivement au Canada la propriété de cette entreprise.

Le député a demandé si les bilans étaient disponibles. En effet, le service de la vérification du ministère des Finances s'occupe présentement de vérifier un bilan.

**M. Nasserden:** Monsieur le président, nous remercions le ministre de ses renseignements. Nous dirait-il si les chiffres relatifs à la machinerie, à l'immeuble et au matériel, etc. remontent au moment de la vente? Ma question portait sur la valeur des biens au moment de la vente, plutôt qu'à la date de la construction.

**L'hon. M. Drury:** Le député, qui fait partie du comité des comptes publics, sait qu'il est sans doute possible de connaître la valeur estimative du terrain. Il a coûté \$1. Il s'agit d'une région rurale dans le comté de Renfrew, et sans vouloir déprécier ce comté, je puis dire que la valeur de l'acre n'y est pas très élevée. En vertu des méthodes de comptabilité adoptées depuis longtemps par les gouvernements canadiens, la valeur immobilière inscrite dans les livres ne représente pas la valeur dépréciée, courante ou marchande, mais uniquement le coût initial. C'est le seul chiffre que nous ayons pour cet édifice qui appartient au gouvernement depuis le commencement.

**M. Nasserden:** Avait-on dressé un bilan des matières premières ou des marchandises en stock au moment de la vente?

**L'hon. M. Drury:** Un bilan d'inventaire avait été dressé et vérifié à la fin de l'exercice financier de la compagnie. On a dressé un bilan fictif des marchandises en stock à la date de la vente, et c'est ce bilan que les services de vérification du ministère des Finances sont en train de vérifier. Il ne convient pas, à monsieur, d'en divulguer le détail avant vérification. Mais selon le bilan du 29 septembre, il y avait \$116,000 de matières premières, \$120,000 de travaux en cours (pièces moulées), \$63,798 de pièces moulées terminées mais non livrées, et \$103,000 de gabarits en cours d'exécution.

**M. Nasserden:** Y avait-il des comptes à recevoir?

**L'hon. M. Drury:** Oui, monsieur le président. En septembre, il y avait des paiements à valoir pour un montant de \$216,979.15 sans réserve au bilan pour les créances irrécouvrables.

**M. McIntosh:** Monsieur le président, je voudrais rappeler du ministre certaines remarques qu'il a faites hier soir à la Chambre. Au bas de la page 7831 du *hansard*, dans